

Anglais : Traduction juridique (ANGL601_DRLEA)



Composante
UFR Lettres,
Langues et
Sciences
Humaines,
Faculté de Droit

En bref

- › **Langues d'enseignement:** Anglais
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Traduction de documents représentatifs de la pratique de la traduction juridique dans la combinaison anglais-français, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation juridique. Les textes proposés permettent d'aborder les thèmes suivants : organisation judiciaire, droit pénal, procédure, droit commercial, propriété intellectuelle, droit international privé. Une large place est faite aux situations de plurilinguisme institutionnel (organisation internationale, union européenne)

Objectifs

Adapter sa méthode de travail à la diversité des textes juridiques et des situations de communication

Heures d'enseignement

Anglais : Traduction juridique - TD

Travaux Dirigés

24h

Compétences acquises

Macro-compétence

Micro-compétences

Infos pratiques

Lieux

› Annecy-le-Vieux (74)

Campus

› Annecy / campus d'Annecy-le-Vieux